



7 octobre 2015

Le CESE formule des recommandations visant à améliorer la situation des femmes en Méditerranée

Le 8 octobre le Comité économique et social européen (CESE), réunit pour sa première session plénière depuis son récent renouvellement, discutera d'un rapport d'information sur le thème *La situation des femmes dans la région euro-méditerranéenne*.

Pour faire faces aux problèmes auxquels les femmes sont confrontées dans cette région, le CESE demande à la **Commission européenne** de:

- mettre en place des réseaux et des mécanismes, entre autres de financement et de formation, pour garantir que la région méditerranéenne peut pleinement exploiter le potentiel des travailleuses et des femmes chefs d'entreprise;
- soulever la question de la discrimination à l'égard des droits des travailleuses sur le marché du travail dans le cadre du dialogue politique et stratégique avec les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée;
- se pencher sur les droits des femmes dans le cadre de la réforme de la politique européenne de voisinage.

De plus, il invite les **pays de région euro-méditerranéenne** à:

- signer, ratifier et mettre efficacement en œuvre les conventions internationales sur les droits des femmes;
- interdire instamment les crimes d'honneur. Il demande aussi la tenue d'un débat sur les deux rives de la Méditerranée dans l'objectif d'éradiquer la mutilation génitale féminine par la mise en œuvre de sanctions efficaces contre les auteurs, accompagnées de campagnes visant à changer les comportements au sein des sociétés.

Enfin il incite:

- les partenaires **sociaux et la société civile** à collaborer activement pour trouver des solutions durables aux défis qui empêchent les femmes d'entrer/rester sur le marché du travail;
- les **médias** à soutenir le droit des femmes à l'égalité, en les présentant de manière juste et équitable, témoignant de leurs compétences dans les domaines économique, politique et social;
- les associations d'hommes et de femmes exerçant une activité indépendante à mettre en place des **plateformes destinées aux femmes en situation de vulnérabilité** pour leur permettre de fonder leur propre microentreprise.
- Le **microfinancement** devrait être encouragée en tant qu'outil utile qui donne aux femmes les moyens d'agir.



Pour des plus amples informations, veuillez contacter:

Daniela Marangoni, unité Presse du CESE

E-mail: press@eesc.europa.eu

Tél: + 32 2 546 8422

@EESC_PRESS

Le Comité économique et social européen assure la représentation des différentes composantes à caractère économique et social de la société civile organisée. Il constitue un organe institutionnel consultatif, établi en 1957 par le traité de Rome. Grâce à sa mission de consultation, ses membres, et donc les organisations qu'ils représentent, peuvent participer au processus décisionnel de l'Union européenne. Il compte 350 membres venus de l'Europe entière, qui sont nommés par le Conseil.

Rue Belliard/Belliardstraat 99 – 1040 Bruxelles/Brussel – BELGIQUE/BELGIË

Tel. +32 2 546 8893 – Fax +32 25469764

E-mail: press@eesc.europa.eu – Internet: www.eesc.europa.eu

Follow the EESC on

